

Conditions générales de Vente du CFAI Loire-Drôme-Ardèche

Le CFAI Loire-Drôme-Ardèche se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales de ventes à tout moment. Les conditions générales applicables au jour de la vente sont consultables sur le site www.pole-formation-lda.fr

Objet :

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par le CFAI Loire-Drôme-Ardèche pour le compte d'un client. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV. Toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut prévaloir sur les présentes C.G.V sauf acceptation formelle et écrite du CFAI Loire-Drôme-Ardèche.

Conditions financières :

Tarif des prestations

Les tarifs des prestations d'intervention sont formalisés dans un devis. Le prix donné est Hors Taxe (HT) Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation. Des frais de déplacement peuvent être ajoutés au prix de la formation. Tout stage commencé est dû intégralement.

Règlement par un OPCO :

En cas de règlement par un OPCO dont dépend le client, il appartient au client d'effectuer la demande de prise en charge ou de subrogation de paiement avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le client retourne signé au CFAI Loire-Drôme-Ardèche.

En cas de prise en charge partielle par un financeur externe (OPCO, OPACIF, Conseil Régional, Pôle Emploi), la différence sera directement facturée au client.

Commande

Modalités de passation des commandes :

La proposition et les prix indiqués par le CFAI Loire-Drôme-Ardèche sont valables 2 mois à compter de l'envoi de la proposition commerciale.

L'offre de services est réputée acceptée dès réception par le CFAI Loire-Drôme-Ardèche d'un devis signé par le client ou d'un bulletin d'inscription.

Si le client dispose d'une procédure achats obligeant ses fournisseurs à mentionner un numéro de commande pour régler la facture, il s'engage à communiquer au CFAI Loire-Drôme-Ardèche un numéro de commande lors de la signature du devis.

Documents contractuels :

Pour chaque formation une convention établie selon les articles L 6353-1 du code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le client revêtu du cachet de la structure. Pour le CRB et Pôle Emploi les bon de commande sont établis par ces deux financeurs.

Absence / Annulation

Annulation des formations à l'initiative du client :

Les dates de formation sont fixées d'un commun accord entre le CFAI Loire-Drôme-Ardèche et le client et sont bloquées de façon ferme.

Sauf accord contraire, en cas d'annulation tardive par le client d'une session de formation planifiée en commun, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- Report ou annulation communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la session. : Aucune indemnité.
- Report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30 % des honoraires relatifs à la session seront facturés au client.
- Report ou annulation communiqué au moins 15 jours ouvrés avant la session : 70 % des honoraires relatifs à la session seront facturés au client.

Absence :

Le CFAI Loire-Drôme-Ardèche ne peut assumer le coût des absences des stagiaires du client. Les absences seront facturées au client.

Dans le cas où le règlement de la formation est réalisé par un OPCO, les absences seront facturées directement au client, car les OPCO ne financent pas les absences. Le client recevra une facture correspondant aux heures d'absences à la fin de la formation ou chaque fin d'année civile, si la formation est une formation longue. Le client s'engage à régler cette facture conformément aux dispositions de l'article Tarifs et facturation des présentes CGV.

Si le client dispose d'une procédure achats obligeant ses fournisseurs à mentionner un numéro de commande pour régler la facture, il s'engage à communiquer au CFAI Loire-Drôme-Ardèche un numéro de commande correspondant au montant des absences à facturer dans les 15 jours ouvrés après la demande faite par le CFAI Loire-Drôme-Ardèche.

Insuffisance du nombre de participants à une session :

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, le CFAI Loire-Drôme-Ardèche se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard 3 jours ouvrés avant la date prévue et ce sans indemnités.

Responsabilités

Responsabilité du fait des stagiaires

Dans le cas où la responsabilité du CFAI Loire-Drôme-Ardèche serait mise en cause du fait des participants (ou stagiaires) en raison de tout dommage causé à des tiers (propriétaire des locaux, formateurs, autres participants, etc.) pendant la durée des actions de formation, le client s'engage à décharger totalement le CFAI Loire-Drôme-Ardèche de cette responsabilité par la réparation intégrale et directe du préjudice subi dont leurs préposés seraient les auteurs.

En outre, le CFAI Loire-Drôme-Ardèche se réserve le droit, en pareil cas, de suspendre l'action de formation jusqu'à complète régularisation de la situation. A défaut, l'action pourra être définitivement interrompue, et la facturation correspondante sera maintenue.

Limitations de responsabilités du CFAI Loire-Drôme-Ardèche :

La responsabilité du CFAI Loire-Drôme-Ardèche ne peut être en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des matériels de formation par les utilisateurs ou toute cause étrangère au CFAI Loire-Drôme-Ardèche.

Quel que soit le type de prestations, la responsabilité du CFAI Loire-Drôme-Ardèche est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le client.

La responsabilité du CFAI Loire-Drôme-Ardèche est plafonnée au montant du prix payé par le client au titre de la prestation payée par le client.

Force majeure :

Le CFAI Loire-Drôme-Ardèche ne pourra être tenue responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : La maladie ou l'accident d'un formateur ou d'un animateur, les grèves ou les conflits sociaux internes ou externes au CFAI Loire-Drôme-Ardèche, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail, l'interruption de l'approvisionnement en énergie. Le CFAI Loire-Drôme-Ardèche pourra vous proposer un remboursement ou une nouvelle date pour la réalisation de la prestation.

Propriété intellectuelle :

Le CFAI Loire-Drôme-Ardèche est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'il propose à ses clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme, utilisés par le CFAI Loire-Drôme-Ardèche pour assurer les formations, demeurent la priorité exclusive du CFAI Loire-Drôme-Ardèche. A ce titre toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission des contenus de formations sont strictement interdits.

Protection des données à caractère personnel :

Le client est informé que les données à caractère personnel collectées par le CFAI Loire-Drôme-Ardèche sont obligatoires pour le bon traitement du suivi de la formation. Ces données sont uniquement destinées aux services commercial, administration des formations et comptabilité du CFAI Loire-Drôme-Ardèche. Le client dispose d'un droit d'accès à ses données et peut en demander la rectification ou l'effacement, si la réglementation l'autorise. Le client a la possibilité d'exercer son droit d'opposition au traitement des données à caractère personnel le concernant. Le client est en droit de demander la portabilité de ses données à caractère personnel dans la limite autorisée par la loi, sous un format structuré, couramment utilisé et lisible en traitement informatisé. Le client peut exercer ces droits en contactant le Délégué des Données Personnelles à l'adresse suivante : formation@citedesentreprises.org

Droit applicable- Attribution de compétence :

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et le CFAI Loire-Drôme-Ardèche, il sera cherché une solution amiable, et à défaut, le règlement relèvera de la compétence exclusive des juridictions attachées au siège du CFAI Loire-Drôme-Ardèche.

Saint-Etienne, le 29 mars 2021